

Meilleurs vœux
pour l'année 2009





**transformons
l'espace**
www.cercisgroup.com

TRAVAUX PUBLICS ESPACES VERTS FONTAINES ET ARROSAGE AUTOMATIQUE



SIEGE SOCIAL

7 rue du Capitaine Dreyfus - 95130 Franconville
Tél : 01.30.72.15.51 - Fax : 01.30.72.25.28
www.cercisgroup.com - info@cercisgroup.com

Agence VRD

Impasse Alain - 95130 Franconville
Tél : 01.30.72.15.51 - Fax : 01.30.72.25.28

Agence H2E

31 rue Laënnec - 93250 Villemomble
Tél : 01.48.94.16.54 - Fax : 01.45.28.39.57

Agence EVMS

31 rue Laënnec - 93250 Villemomble
Tél : 01.48.94.16.54 - Fax : 01.45.28.39.57

ELALE
ELECTRICITE
GENER

VOTRE PARTENAIRE POUR LA VILLE
DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Télésurveillance et Télégestion
Signalisation tricolore et éclairage public
Dépannages, entretien et rénovation
des installations électriques
Courants forts et faibles

24 h sur 24 / 365 jours sur 365

Intervention dans l'heure pour nos clients
en cas d'urgence suite à un accident
ou à une panne importante.

Site web : www.elale.fr
11 rue de la République - 95130 Franconville
Tél : 01.30.72.15.51 - Fax : 01.30.72.25.28
E-mail : info@elale.fr
Espace de travail : 01.30.72.15.51 - Fax : 01.30.72.25.28
Espace de stockage : 01.30.72.15.51 - Fax : 01.30.72.25.28

Site web : www.elale.fr

ESPACE BIEN-ÊTRE

56 rue du 18 Juin - 95120 Ermont

01 34 15 06 64

10%*

sur présentation de coupon
pour coiffure et esthétique

Coiffure
Esthétique
Maquillage permanent
Perruque Any d'Avray
Amincissement
Extensions
Relooking
U.V.
Diplôme
Spa jet

www.espace-bienetre.fr



Capio Clinique Claude Bernard

9 AVENUE LOUIS ARMAND
95120 ERMONT

01-30-72-33-33

274 lits et places

Conventionnée Sécurité Sociale - Mutuelles

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17

CENTRE HEMODIALYSE

CHIRURGIE

CONSULTATIONS

ENDOSCOPIE

MATERNITE

MEDECINE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER
01-30-72-33-30



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne

www.clinique-claude-bernard.fr



**GAZ SERVICE
RAPIDE**



Plus de 20 ans d'expérience

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Spécialiste :

CHAFFOTEAUX ET MAURY,

ELM LEBLANC,

HYDROMOTRIX,

SAUNIER DUVAL,

DE DIETRICH...

Remise de
230 € TTC
de votre ancienne
chaudière

Devis
gratuit
Ouvert en Août

Vente, installation, dépannage, ramonage, désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC

Chaudière gaz



01 39 59 26 04

23, rue de Montmorency - 95600 EAUBONNE

www.gazservicerapide.com

UNE VILLE EN ACTIONS

Un accompagnement pour les personnes en situation de grande précarité **p. 4**

ACTUALITÉS

Dépister le cancer du sein et de l'intestin **p. 6**

CADRE DE VIE

Modernisation des installations de chauffage **p. 8**

VIE LOCALE

Vu à Ermont **p. 10**

Jean Frotin : l'écriture, découverte d'une passion **p. 13**

DOSSIER

Une politique budgétaire au service de la population **p. 14**

SPORTS

Du tennis au collège **p. 18**

VIE ASSOCIATIVE

ADSSID : soins de nuit à domicile **p. 20**

CULTURE

Les spectacles de janvier **p. 22**

La C^{ie} Les fous à réaction [associés] **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS DE JANVIER **p. 28**



L'année 2009 commence et la Municipalité d'Ermont souhaite à chacune et chacun d'entre vous qu'elle soit particulièrement heureuse et réussie pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

2009 sera une année difficile pour notre pays mais aussi pour la planète entière, car il faudra panser les plaies de la crise financière et économique dont les effets se font ressentir dans la vie quotidienne de chacun et chacune d'entre nous. Face à cette situation, il ne sert à rien de baisser les bras mais il nous faut au contraire retrousser les manches. La Municipalité d'Ermont a décidé d'opter pour la plus grande rigueur financière afin de passer ce cap sans encombre mais aussi de mettre les moyens de notre commune au service des plus démunis et des plus fragiles.

Nous poursuivrons nos efforts afin d'améliorer encore la qualité des services à la population, de la petite enfance aux seniors, quitte à être moins ambitieux dans les domaines qui ne sont pas au cœur des missions communales.

Nous savons que dans ce contexte nous pouvons compter sur la disponibilité des services publics, des associations ermontoises mais aussi de tous les habitants de notre ville afin que les actions de solidarité utilisent tous les relais disponibles. L'année 2009 sera difficile mais elle peut être malgré tout réussie si nous savons la transformer en année solidaire.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de la Documentation & des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Coordinatrice : Julia Houillon

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Lysiane Olhats, Xavier-Alexandre Reliant

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Couverture : © Fotolia

Photographies : Sophie Noblet

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 18 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : La Poste

Dépôt Légal : janvier 2009

ISSN : 0296-015X

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

Distribué avec ce magazine un questionnaire sur le handicap

et Ça s'bouge côté jeunes



A man and a woman in business attire are looking at a tablet together. The man is on the left, wearing a dark suit and a light blue shirt. The woman is on the right, wearing a dark blazer over a light blue lace-trimmed top. They are both smiling and looking down at the tablet, which is held by the woman. The background is a bright, modern office space with large windows.

© Eotolia

Un **accompagnement** pour les personnes en situation de grande précarité

Les personnes sans domicile fixe de la ville sont au centre d'un maillage médico-social confidentiel et personnel tissé par le CCAS.

[illegible]

4) Janvier 2009 - N° 115

Rencontre avec Ludovic, 37 ans, ancien sans domicile fixe

"Je me suis retrouvé dans la rue suite à la perte de mon emploi. A ce moment-là, je ne touchais que 30 % de mon salaire et je ne pouvais plus payer mon logement. Je l'ai alors quitté sachant que je ne pourrais pas honorer les loyers. Je suis resté deux ans dans cette situation. Grâce à l'aide de l'assistante sociale de la ville d'Ermont, j'ai repris peu à peu espoir. J'ai d'abord obtenu un hébergement temporaire en mai 2008, puis un logement à la résidence Adoma au mois de novembre. Quand on est SDF, on n'a le goût de rien en dehors de l'alcool et c'est très important de rencontrer un travailleur social qui nous reconnaît en tant qu'individu et qui sait nous redonner espoir et nous motiver à nouveau. S'il n'y a pas cette relation particulière, on ne fait pas de démarche. Avoir un hébergement c'est pouvoir se réinsérer, pouvoir être propre et entamer des recherches d'emploi".

Créé à l'origine pour loger les travailleurs migrants venus seuls en France, Adoma a progressivement étendu sa mission aux personnes seules ou aux familles qui traversent des difficultés et qui ne trouvent pas leur place dans le logement social traditionnel.

Un parcours difficile

Bien qu'en apparence uniformes, les situations des personnes sans résidence stable sont très différentes. Les causes les plus fréquentes qui les ont amenées à l'errance sont généralement une séparation, la perte d'un emploi, des fractures personnelles ou familiales dans leur enfance (violence, placement, maladie grave ou décès d'un ou des deux parents, précarité dans la famille d'origine...). Cette diversité de situations rend le travail du CCAS d'autant plus important que les réponses, pour être efficaces, doivent être très individualisées et prendre en considération chacune de ces histoires de vie.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 50 - Fax : 01 30 72 38 58

ccas@ville-ermont.fr

HOMMAGE

Pierre Verschaeve



© DM

Ermontois de souche, Pierre Verschaeve, nous a quittés le 8 novembre dernier. Né en 1923, il réside à Ermont jusqu'à l'âge de 5 ans. Son père qui travaille à la Compagnie des Chemins de fer du Nord est muté à Arras (Pas-de-Calais). Pendant la guerre, Pierre

Verschaeve est embauché à la SNCF. C'est dans le Nord qu'il se marie avec Anne-Marie Caplier en 1946. Cinq enfants naîtront de cette union : Jean-Pierre, François, Odile, Benoît et Denis. En 1959, en raison d'une mutation à la Gare du Nord à Paris, il quitte Arras pour revenir habiter dans la maison de son enfance à Ermont. Durant de nombreuses années, il s'occupe du service de presse de l'Église Saint-Flaive. Et c'est, fidèle à Ermont, qu'en 2000, il déménage dans un appartement. La Mairie d'Ermont l'a honoré deux fois, lors de ses 50 et 60 ans de mariage. Très sociable, il s'était fait beaucoup d'amis à la SNCF et à Ermont. M. le Sénateur-Maire, Hugues Portelli, ainsi que le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à son épouse et à sa nombreuse famille.

INTERNET

Sondage en ligne



L'éducation, la prévention santé, la petite enfance, les seniors ou encore la jeunesse... autant de sujets sur lesquels la Municipalité souhaite recueillir votre opinion. Selon l'actualité municipale, des sondages seront mis en ligne sur le site de la ville, www.ville-ermont.fr. Ces sondages

aborderont de nombreuses thématiques. Pour donner votre avis, consultez régulièrement le site de la ville.

Responsable éditoriale du site
webmaster@ville-ermont.fr
www.ville-ermont.fr

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

sans carte, 24 h/24, 365 jours par an. 115 ou Croix-Rouge du Val d'Oise : 01 39 35 60 35 /// Réseau bronchiolite Ile-de-France. Un centre téléphone à retenir, celui des médecins du Réseau Bronchiolite Ile-de-France dont les coordonnées sont disponibles au 0 820 800 880



LES CANCERS DU SEIN ET DE L'INTESTIN SONT LES DEUX CANCERS LES PLUS COURANTS EN FRANCE APRÈS LE CANCER DU POUMON. FACE À CE CONSTAT, LE DÉPISTAGE S'AVÈRE NÉCESSAIRE ET RÉGULIER. IL PERMET DE REPÉRER D'ÉVENTUELLES ANOMALIES ET D'INTERVENIR PLUS TÔT, AUGMENTANT AINSI LES CHANCES DE GUÉRISON. LA MUNICIPALITÉ S'ASSOCIE AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN ET DE L'INTESTIN PORTÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE.

Plus le dépistage est précoce,
plus les chances de guérison sont élevées.



Dépister les cancers du sein et de l'intestin

Entre 50 et 74 ans, se faire dépister régulièrement est un geste de santé essentiel. Afin de mettre toutes les chances de votre côté, la Municipalité et le Service municipal Prévention Santé du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont mis en place des réunions d'information et de sensibilisation.

Dépistage du cancer du sein

Première cause de décès par cancer chez les femmes, le cancer du sein touche une femme sur huit au cours de son existence. Trop peu de Françaises se présentent spontanément pour pratiquer l'examen de contrôle. L'association Prévention et Santé en Val d'Oise, centre de coordination de cette opération de dépistage, adresse, tous les deux ans, une lettre aux femmes âgées de 50 à 74 ans, les invitant à se faire dépister gratuitement. N'attendez plus pour y répondre.

Dépistage du cancer de l'intestin (ou colorectal)

Le cancer colorectal est la 2^{ème} cause de mortalité par cancer, après le cancer du poumon (hommes et femmes confondus). Plus le dépistage est précoce, plus les chances de guérison sont élevées. Le dépistage du cancer colorectal peut se faire à domicile et s'adresse à tous les Valdoisiens âgés de 50 à 74 ans. L'association Prévention Santé en Val d'Oise vous invite, tous les deux ans à retirer un test de

dépistage accompagné des explications nécessaires chez votre médecin traitant. Il est simple, indolore et gratuit.

Et à Ermont ?

La ville d'Ermont s'associe au programme national de dépistage du cancer du sein et de l'intestin. Des réunions d'information et de sensibilisation sur ces dépistages sont ainsi animées par le Dr Sylvie Bréchenade, médecin coordinateur de l'association Prévention et Santé en Val d'Oise et se tiendront :

- **vendredi 23 janvier de 9 h 30 à 11 h 30** au centre socio-culturel des Chênes (9 rue Utrillo). Inscriptions par téléphone au 01 34 14 32 65 (places limitées) ;
- **mardi 27 janvier de 9 h 30 à 11 h 30** au foyer du théâtre Pierre Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée). Entrée libre, sous réserve des places disponibles.

Le médecin répondra à toutes les interrogations qui peuvent se poser sur l'organisation de ces dépistages. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

D'autres séances seront programmées au cours de l'année et vous seront communiquées ultérieurement.



Pour plus d'information :
0800 332 357
(numéro gratuit)

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

À partir de 2009, la durée de cotisations requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein augmente pour les assurés nés entre 1949 et 1952. Seniors et le Service municipal Jeunesse s'associent pour organiser cette journée à Ermont /// Cap Entreprise, mis en place par le conseil projet ou entreprise et de compléter leurs connaissances. www.creersaboite.fr ///

EUROPE

« Les Euronauts », la communauté des jeunes qui bougent en Europe



Touteurope.fr a lancé Les Euronauts, un site dédié à la mobilité des jeunes en Europe.

D'après un récent sondage*, 74 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans se sentent mal informés sur les possibilités de mobilité qui s'offrent à eux au sein de l'Union européenne.

Pour répondre à leurs attentes, le site Les Euronauts propose des informations ciblées et pédagogiques, une actualité quotidienne, des conseils pratiques pour voyager, étudier, trouver un stage ou travailler en Europe. Une web-radio propose également chaque semaine une programmation musicale originale ainsi que des chroniques, reportages et « bons plans » européens.

Les Euronauts, c'est aussi un espace Club où les membres de la communauté se retrouvent pour échanger des conseils, témoigner et publier sur leur profil des photos ou des vidéos de leurs expériences européennes.



www.leseuronauts.eu
Touteurope.fr



*sondage Ifop Touteurope.fr/L'Etudiant novembre 2008, « Les jeunes et la mobilité en Europe : représentations, souhaits et pratiques ».

Des aides à domicile

Pour les malades atteints du cancer, des aides ménagères à domicile sont proposées par le Comité du Val d'Oise de la Ligue contre le cancer. Cette action est destinée plus particulièrement aux malades atteints de cancer ayant moins de 60 ans, avec un revenu modeste et qui ne peuvent, durant leur traitement, être aidés par ailleurs dans les tâches de la vie quotidienne. Pour plus d'information, contactez le Comité du Val d'Oise de la Ligue contre le cancer au 01 39 47 16 16 ou cd95@ligue-cancer.net.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale
Service municipal Prévention Santé
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :
Chantal Gras
Conseillère municipale déléguée
Chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**
Mairie bâtiment A - 100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 95

ÉTAT CIVIL

Recensement 2009

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel des citoyens, organisé tous les 8 ou 9 ans, est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations pro-

duites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, hôpitaux, logements, établissements scolaires, enseignants...).

En 2009, le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 21 février prochain.

Service municipal État civil/Élections

100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 64 ou 01 30 72 38 22

DEUXIÈME PRIX

Catégorie vin rouge 2007

Comme le veut la tradition, la foire Saint-Martin de Pontoise a de nouveau réuni une trentaine de vigneron venus de clubs œnologiques de différentes communes du département pour son célèbre concours de ginglet. Étaient en lice des blancs, des cépages Chardonnay, des rouges cépages Baco et Pinot noir de différents cépages pour la cuvée 2007 et 2008. Le cru ermontois s'est de nouveau distingué en remportant le deuxième prix « catégorie vin rouge 2007 - Cépage Pinot noir ».

La tradition viticole est ancienne à Ermont. Depuis 1986, la Municipalité entretient deux parcelles de vigne dont une qui a appartenu à M. Jouan, d'où le nom de clos Jouan pour le vin d'Ermont.

Depuis 1997, avec l'aide d'un œnologue, le cépage baco-vigne d'origine, a été changé en faveur d'un cépage de Pinot noir, pour une meilleure qualité du vignoble. En 2002, 650 pieds de vigne ont été plantés. 50 litres sont mis en bouteille chaque année.



Clos Jouan - Vignes d'Ermont

Conseiller municipal délégué :
Michel Auger
47 rue du 18 Juin - 95120 Ermont

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX -

www.retraite.cnaf.fr /// La prochaine journée nationale de l'audition aura lieu jeudi 12 mars prochain. Tout comme en 2007, le Conseil des régional Ile-de-France, propose aux porteurs de projet et dirigeants d'entreprises de moins de quatre ans de bénéficier d'un diagnostic de leur



Les nouvelles chaudières de la piscine avec un rendement d'exploitation de 95 %. Sur un parc communal de 70 chaudières, ce sont 40 chaudières qui seront remplacées par des chaudières performantes à condensation et à haut rendement.

Chaufferie de la piscine avant l'été 2008 avec un rendement d'exploitation de 80 %.



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Modernisation des installations de chauffage

POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, LES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES (CMEJ) AVAIENT PROPOSÉ DE METTRE EN ŒUVRE, PARMI LEURS ACTIONS ÉCOLOGIQUES, UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE PAR PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COUR DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO EN MARS DERNIER. LA MUNICIPALITÉ POURSUIT ÉGALEMENT SON ENGAGEMENT À TRAVERS UN PLAN D' ACTIONS EN PLUSIEURS ÉTAPES ET DÉPLOIE POUR ERMONT UNE MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFERIE AFIN D'EN RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE.

La Municipalité met en œuvre un programme d'économie d'énergie avec notamment la modernisation des installations de chaufferie. Depuis cet été, de nouvelles installations thermiques sont mises en place dans les bâtiments municipaux dans le but d'améliorer la performance des équipements énergétiques et d'optimiser leur fonctionnement au quotidien.

Des objectifs multiples

Les objectifs principaux de cette modernisation sont multiples :

- l'optimisation du rendement des installations et des équipements ;
- la mise en place et le suivi des systèmes de comptage de l'énergie par l'intermédiaire de compteurs de quantité de chaleur. Ces derniers mesurent à la fois le débit et la température afin de déterminer la quantité d'énergie nécessaire. Ces systèmes permettent de gérer précisément la répartition de la chaleur dans les différents circuits d'une chaufferie ;
- la sensibilisation des individus sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. Pour éviter que les locaux soient surchauffés en plein hiver, il est ainsi prévu la mise en place d'enregistreurs de températures permettant de vérifier si l'utilisation de l'énergie est ou non rationnelle.

DES ILLUMINATIONS ÉCONOMES

Faire des économies d'énergie, c'est également utiliser un matériel plus performant. Aussi, à l'occasion des illuminations de Noël, la Municipalité a investi dans des décorations équipées de lampes à faible consommation d'énergie ayant un faible impact sur l'environnement. Ermont est l'une des premières villes dans le département à utiliser ce système.

De nouvelles installations

L'ensemble de la modernisation engagée par la Municipalité dans les bâtiments communaux a pour but de réduire de 15 % la facture d'énergie. Pour atteindre cet objectif, voici des travaux majeurs réalisés sur les installations de production d'énergie :

- la piscine municipale Marcellin Berthelot a vu ses installations de chauffage/production d'eau chaude sanitaire remises à neuf dans leur totalité. Un condenseur en inox réchauffe ainsi directement l'eau de la piscine. Ces changements ont permis de réduire considérablement la consommation d'énergie de la piscine qui représentait plus de 10 % de toute l'énergie nécessaire au chauffage des bâtiments communaux ;
- les chaudières des groupes scolaires Maurice Ravel et Eugène Delacroix ont été remplacées par des chaudières à condensation. Ces dernières permettent de récupérer, en partie, l'énergie contenue dans les fumées de combustion. Le rendement global des chaudières est ainsi augmenté par rapport à un modèle sans condenseur.



Avant.



Après.

Services Techniques Municipaux

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement :

Xavier Haquin

Adjointe au Maire Chargée du Développement

Durable : **Catherine Klein-Souchal**

100 rue Louis Savoie

Mairie bâtiment B - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 31 90

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Diagnostic de performance énergétique



© Fotolia

Pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment, une panoplie d'instruments est utilisée : réglementation thermique « 2005 » pour les constructions neuves, crédit d'impôt pour l'achat d'équipements, diagnostic de performance énergétique.

Après les appartements et maisons, en novembre 2006, le diagnostic de performance énergétique habitat s'est étendu aux locations. Depuis le 1^{er} juillet 2007, toute signature d'un contrat de location d'un logement doit s'accompagner d'un diagnostic de performance énergétique.

Le diagnostic de performance énergétique constitue un progrès important dans l'information des propriétaires et locataires de logements. Il permet à chaque ménage qui achète ou loue un logement de mieux évaluer sa consommation énergétique et son coût, de mesurer l'impact sur l'effet de serre et de disposer de conseils pour maîtriser sa consommation d'énergie.

Fonctionnement

Le diagnostic de performance énergétique est établi par les mêmes personnes, indépendantes, qui établissent les diagnostics « à la vente » depuis le 1^{er} novembre 2006. Leurs compétences ont été certifiées à partir du 1^{er} novembre 2007. Concrètement, ce diagnostic se traduit par la remise d'un document donnant aux locataires quatre informations principales :

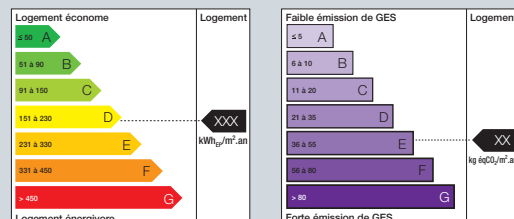
- une description des principales caractéristiques du bâtiment et de ses équipements thermiques ;
- une estimation de la consommation annuelle d'énergie et de son coût, et un classement de la consommation au m² selon le principe de

l'« étiquette énergie » (échelle de A à G) ;

- l'indication de la quantité de CO₂ émise du fait de cette consommation, avec un classement selon une « étiquette climat » ;

- des recommandations pour maîtriser les consommations d'énergie, en particulier les travaux qui pourraient être réalisés pour améliorer la performance énergétique du bâtiment.

La lecture de ce diagnostic est facilitée par une double étiquette et une estimation chiffrée en euros.



Des dépliants vous conseillant sur les travaux d'économie d'énergie pour votre logement sont mis à votre disposition au Service municipal Urbanisme, en mairie bâtiment B.

Près de la moitié de la consommation finale d'énergie en France est destinée aux bâtiments. Les bâtiments représentent environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre.

Source : www.environnement.gouv.fr

EN NOVEMBRE ET EN DÉCEMBRE
DERNIERS, DE NOMBREUSES
MANIFESTATIONS ONT EU LIEU
DANS LA COMMUNE
ET ONT ANIMÉ LA VIE DES ERMONTOIS.

RETOUR EN IMAGES

Vu à Ermont

Semaine de la Solidarité internationale

Du 16 au 21 novembre derniers, Ermont a été placée sous le signe de la solidarité internationale. Course sportive, expositions, spectacle, conférence et projections de film ont mis à l'honneur les actions en faveur de la solidarité internationale.

716 coureurs ont pris le départ, dimanche 16 novembre dernier, de la 14^{ème} Ronde d'Ermont. Toutes courses confondues, ce sont 650 coureurs qui ont été classés. A l'occasion de cette Ronde d'Ermont, des stands ont été installés au stade Renoir afin de présenter les trois associations ermontoises engagées dans la solidarité internationale. A l'issue de cette course, 1 € par dossard a été reversé à ces associations.



© Dédic photo

Ermont Ville Amie des Enfants



Depuis novembre dernier, Ermont a été labellisée, *Ville Amie des Enfants*. La signature officielle de la charte de l'Unicef a eu lieu le 20 novembre au centre socio-culturel des Chênes en présence de Monsieur le Maire et de Madame Devisme, présidente du comité Unicef Val d'Oise. Ermont est la première ville du Val d'Oise à être labellisée *Ville Amie des Enfants*.

Le mercredi 19 novembre, plus de 192 enfants d'accueils de loisirs de la ville sont montés sur scène pour donner un spectacle sur le thème de la solidarité. Ont participé : les accueils de loisirs d'Ernest Renan, Louis Pergaud, Paul Langevin, Victor Hugo, Eugène Delacroix et Jean Jaurès, le centre socio-culturel des Chênes et le club des Espérances.



Le 20 novembre, un membre du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et un intervenant de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) ont animé une conférence sur *Les finances solidaires* au foyer du théâtre Pierre Fresnay.

Le 21 novembre, jour de clôture de cette semaine solidarité, le Sénégal était à l'honneur à l'Espace Jeunesse. ATD Quart Monde a présenté une vidéo *S'unir pour la dignité de tous* qui montre son action concrète auprès de la population sénégalaise. Les huit jeunes Ermontois partis au Sénégal en juillet dernier pour un séjour solidaire au Sénégal ont pu également faire une restitution de leur voyage à travers une vidéo de 35 minutes.



« film Sénégal » - © M. Aussedat

Téléthon : appel réussi

Cette année encore, vous avez été nombreux à vous mobiliser, lors des manifestations organisées par Ermont bouge avec le Téléthon, pour répondre à l'appel aux dons lancé pour le Téléthon. A Ermont, c'est un total de 30481,96 € qui a ainsi été collecté les 5, 6 et 7 décembre derniers.



Exposition *Drog Land*



La Municipalité a permis, avec l'exposition *Drog Land* à laquelle se sont rendus collégiens et lycéens d'Ermont, du 1^{er} au 5 décembre derniers, de sensibiliser les jeunes sur les risques et les effets des produits stupéfiants. Véritable succès, cette exposition a accueilli près de 550 collégiens et lycéens et un public venu nombreux qui ont pu poser toutes leurs questions sur les drogues licites et illicites.



Des sorties qui ont eu du succès

Les sorties au cirque proposées en novembre dernier par les conseils de quartier Espérances/Arts et Balzac-Bapaumes-Rossignaux ont emporté un franc succès auprès des Ermontois qui ont apprécié ces sorties.

60 ans de mariage à l'honneur

Il y a 60 ans, famille et amis leurs souhaitaient beaucoup de bonheur. Trois couples ont fêté récemment leurs noces de diamant : Madame et Monsieur Hue, Madame et Monsieur Castang et Madame et Monsieur Tricon. Nos félicitations pour la réussite de si belles unions.



M. et Mme Hue



M. et Mme Castang



M. et Mme Tricon

2009 COMMENCE FORT POUR LES SENIORS ERMONTOIS.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) PROPOSE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, UN LARGE PANEL D'ACTIVITÉS POUR LES PLUS DE 60 ANS. ZOOM SUR TROIS D'ENTRE ELLES.

SENIORS

Une nouvelle année bien remplie !



Ateliers, rencontres intergénérationnelles, thé dansant... les activités ne manquent pas pour les seniors ermontois.

Qu'elles soient culturelles, sportives ou destinées à tisser des liens, les activités seniors ne manquent pas à Ermont. En ce début d'année, ces activités se poursuivent. Au programme : prévention et secours civiques ou encore rencontres intergénérationnelles.

Vœux aux seniors

Et pour lancer ces actions, M. le Maire présentera ses vœux aux seniors ermontois, jeudi 15 janvier, à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay à partir de 14 h 30. Ce rendez-vous sera suivi d'un thé dansant animé par la Compagnie *Les lutins de la rue orange*. Entrée libre et gratuite pour les plus de 60 ans.

Il présentera ensuite ses vœux aux seniors des résidences. C'est d'abord aux seniors de la résidence Jeanne d'Arc qu'il s'adressera le dimanche 11 janvier à 12 h, puis aux résidents des "Primevères - E.H.P.A.D" le samedi 17 janvier à 15 h 30.

Prévention et Secours Civiques

Depuis septembre dernier, le CCAS et le Conseil des Seniors, en partenariat avec la Croix-Rouge, ont mis en place des ateliers de Prévention et Secours Civiques (PSC-niveau 1). Cette formation de quatre séances a permis de former les seniors sur la conduite à tenir face à une situation d'urgence ou encore les gestes les plus efficaces à accomplir. Ils ont également abordé l'utilisation du défibrillateur dont la ville est équipée depuis l'été dernier. Cinq



seniors ont passé le PSC niveau 1 et l'ont obtenu avec succès. D'autres formations seront assurées à partir de septembre 2009.

Rencontres intergénérationnelles

Engagement fort de la Municipalité, les rencontres intergénérationnelles sont essentielles au renforcement du lien social. Aussi, le CCAS et la Direction de l'Action Educative organisent des rencontres intergénérationnelles, tout au long de l'année, les mercredis après-midi, de 14 h 30 à 17 h. L'objectif de ces rencontres est de permettre un échange chaleureux entre les seniors et les enfants, afin de maintenir un lien entre les générations autour d'animations variées. Les prochains rendez-vous de janvier sont :

- mercredi 7 janvier : atelier jardinage sur quatre séances avec l'accueil de loisirs Victor Hugo ;
- mercredi 14 janvier : atelier de théâtre et de chants avec l'accueil de loisirs Eugène Delacroix ;
- mercredi 28 janvier : création d'une fresque avec l'accueil de loisirs Eugène Delacroix.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie
BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
Fax : 01 30 72 38 58
ccas@ville-ermont.fr

PORTRAIT PASSION

L'écriture : découverte d'une passion

Professeur de français, depuis 1994, au lycée professionnel Gustave Eiffel, Jean Frotin décide en 2005 de mettre en œuvre un projet d'écriture avec la participation de ses élèves. Soucieux de leur transmettre le devoir de Mémoire, il leur propose de découvrir l'histoire de leur famille et d'en faire le récit dans un livre qu'ils intitulent *Histoires d'hier et d'aujourd'hui*. Au vu de l'enthousiasme général, Jean Frotin a renouvelé l'expérience en 2006 avec un second ouvrage intitulé *Joyeux anniversaire 40 ans*, où les élèves ont imaginé le jour de leurs 40 ans. Rencontre avec ce passionné.

Quel a été l'élément déclencheur de ces projets d'écriture ?

Depuis quelques années je m'interrogeais sur la forme qu'il conviendrait de donner à un travail d'écriture sur le thème des origines, des racines. J'avais des classes très hétérogènes avec souvent une vingtaine d'origines différentes et où les élèves étaient pour la plupart en échec scolaire et peu intéressés par le français. J'ai alors commencé, en 1997, avec une classe de première année BEP secrétariat, un travail d'écriture multiculturel. La méconnaissance de leur histoire familiale expliquait beaucoup de leurs difficultés sur le plan personnel ou scolaire. Et ainsi, chaque année, de 1997 à 2004, les élèves d'une ou deux classes ont fait paraître au lycée une brochure réunissant tous leurs textes, où chacun racontait l'histoire de la migration familiale, le départ d'un pays ou d'une région française avant de s'installer en banlieue parisienne. Enfin, en 2005, ce travail d'écriture mené avec une nouvelle classe a été couronné par la parution d'un vrai livre, *Histoires d'hier et d'aujourd'hui*, compilation des 30 histoires familiales. Pour ce faire, nous avons participé au projet *Lycée innovation éducative* lancé et financé par le conseil régional d'Ile-de-France. De la même façon, en 2006, j'ai mis en place le deuxième ouvrage *Joyeux anniversaire, 40 ans*, avec trois classes de BEP. Dans ce travail, le narrateur évoque dans un monologue intérieur le souvenir des années passées, son enfance, son adolescence et sa vie jusqu'à cet anniversaire.

Comment a été accueilli le projet ?

Au départ ce projet a été accueilli comme n'importe quel autre devoir scolaire. Puis, le fait de choisir une personne de sa famille, de glaner des informations sur son histoire familiale (dates, lieux, anecdotes) a permis une prise de conscience personnelle. Ce projet a révélé un véritable changement d'attitude



des élèves, favorisant ainsi les relations avec leurs professeurs et un meilleur rapport avec le français. Des élèves, habituellement incapables de se concentrer, restaient une heure à écrire et à réfléchir. Cela leur a permis d'accéder à un style personnel et parallèlement de se confier à travers l'écriture. De plus, les élèves ont appris à se connaître mutuellement puisqu'un travail de lecture était fait en classe. C'est à ce moment là véritablement que mon goût pour l'écriture et la lecture trouvait à s'exprimer dans mon métier d'enseignant auquel je redonnais un sens. Un écrivain sommeille chez chaque professeur de français dit-on souvent...

Et sur le plan pédagogique ?

Ce travail qui les obligeait à faire des choix d'écriture leur a permis de mieux maîtriser diverses compétences : le système des temps verbaux et d'énonciation, le statut du narrateur, les styles direct et indirect, l'insertion d'un dialogue dans un récit, etc. Pour les deux livres, j'ai demandé à Isabelle Mercat-Maheu, animatrice d'ateliers d'écriture à Ermont, d'intervenir à mes côtés car les besoins et les demandes des élèves étaient nombreux. Son aide nous a été très bénéfique.

Lycée d'Etudes Professionnelles Gustave Eiffel

9 allée Jean de Florette

95120 Ermont

01 34 14 17 32

“Motiver en travaillant un projet personnel.”

Une politique budgétaire au service de la population

Venir en aide aux plus démunis, s'investir en faveur des personnes en situation de handicap, protéger l'environnement, réduire les consommations d'énergies et les productions de déchets... Voici, parmi d'autres, les nombreuses priorités de travail que s'est fixée la Municipalité pour ce nouveau mandat. Ces orientations se traduisent, chaque année à l'occasion de l'élaboration du budget, par des choix qui reflètent les engagements de la Municipalité.

Le budget 2009 a été voté par le conseil municipal lors de la séance du 17 décembre dernier. 30 579 345 € sont consacrés au fonctionnement et 7 877 920 € à l'investissement. Ce nouveau budget traduit la volonté de la Municipalité de poursuivre son investissement pour les Ermontois tout en n'augmentant pas les impôts. Cette politique de développement durable se traduit par une série d'actions tout au long du mandat :

L'agenda 21 en quelques mots

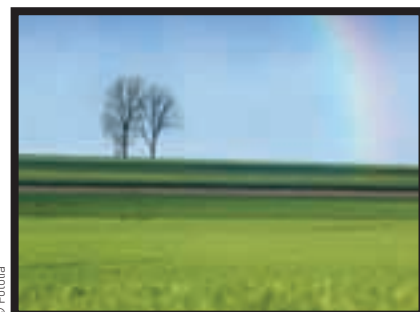


L'agenda 21 est un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement. En adoptant la Stratégie nationale de développement durable en 2003, la France a décidé de favoriser la mise en place de 500 agendas 21 locaux en 5 ans, notamment sur les territoires bénéficiant d'une aide publique comme les grands projets urbains, les parcs naturels régionaux, les groupements de communes ainsi que les pays ou agglomérations dans le cadre de contrats territoriaux.

Source : www.ecologie.gouv.fr



- outre la mise aux normes environnementales progressive de l'ensemble des équipements (bâtiments, voirie, éclairage public), la mise aux normes handicap des équipements dans le cadre de la Charte Ville-Handicap et du plan d'accessibilité qui sera étalée sur les cinq années à venir (2009-2013) ;
- en 2009, les actions dans le domaine des espaces publics (promotion de la biodiversité, enfouissement des bornes amovibles pour le traitement et la collecte des déchets ménagers dans l'habitat collectif en partenariat avec le syndicat Eme-raude), dans la mise au point des marchés publics (clauses sociales et environnementales), dans la communication en direction de la population (promotion de l'écocitoyenneté) sont renforcées ;
- dès 2009, un agenda 21 local sera lancé pour être finalisé en 2011 avec l'aide d'un chargé de mission recruté à cet effet.





La Municipalité et ses services mènent des actions de solidarité dans de nombreux domaines. Pour cette nouvelle année, ces actions sont renforcées et développées.

En direction des familles

Le quotient familial, lancé à la rentrée 2008, constitue une mesure sociale majeure. Même si des adaptations en fonction du bilan des premiers mois de mise en œuvre seront nécessaires, il sera maintenu voire élargi. Le soutien scolaire développé dans le secondaire et le partenariat avec l'UNICEF renforcé dans le cadre du programme *Ermont, ville amie des enfants* complètent cette politique familiale.

Le maintien prioritaire des actions de solidarité

En direction des seniors et des jeunes

Le partenariat avec le Conseil des Seniors et le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) sera poursuivi.

En direction de la prévention santé

En matière de santé, la politique de prévention est maintenue et développée avec la poursuite du programme *Bouger plus, manger mieux* et du programme de prévention de la toxicomanie en collaboration avec la Délégation interministérielle à la ville.



La commune continue son action en matière de prévention et de sécurité :

- En recrutant deux éducateurs de rue (cofinancés par le conseil général du Val d'Oise et la communauté d'agglomération Val-et-Forêt) rattachés



au Service municipal de la Politique de la ville et affectés aux quartiers des Chênes et des Passerelles-Carreux, en coordination avec les médiateurs et agents municipaux.

- En travaillant avec les bailleurs sociaux à la rénovation des quartiers d'habitat collectif (éclairage, cheminements piétons, stationnement, enfouissement des bornes de déchets).
- En mettant en fonctionnement à partir de mars 2009 via la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, la vidéosurveillance des points sensibles (16 caméras dans la première tranche).
- En développant le partenariat avec la Maison d'arrêt du Val d'Oise par la poursuite des actions de lutte contre l'illettrisme, de médiation familiale, d'insertion professionnelle (mise en place notamment de chantiers d'insertion), etc.

Dans ces différentes actions, les conseils de quartier, rénovés en 2008, seront systématiquement consultés, tout comme les associations de commerçants des différents quartiers et du marché Saint-Flaive.

Un axe culturel fort

La culture est un domaine dans lequel la Municipalité a toujours manifesté son attachement pour contribuer ainsi à créer du lien entre les générations et à rendre la culture accessible à tous.

Budget 2009 : un équilibre entre les besoins et les moyens

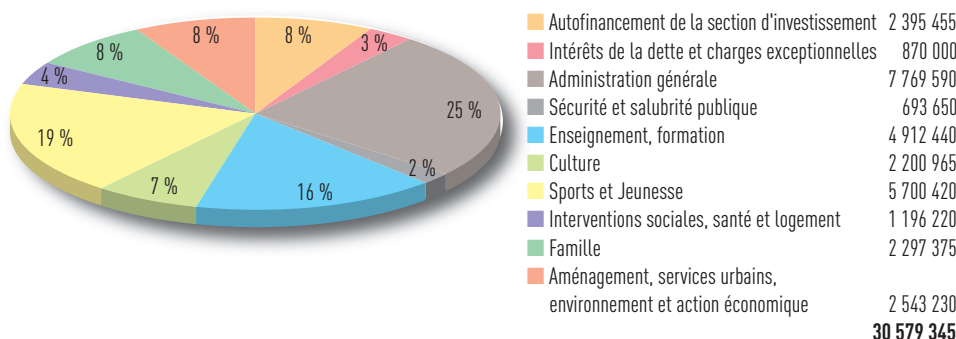
L'élaboration du budget a été menée dans une perspective de forte maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il en est de même pour le recours à l'emprunt, compte tenu du renchérissement du crédit et de la crise du système bancaire ; ce qui implique une maîtrise des investissements.

Vues les perspectives financières de la commune pour les années à venir, la priorité pour la Municipalité est de maintenir un niveau de service public de qualité à destination des habitants.

Pour la préparation de ce budget 2009, l'ensemble des actions municipales a été analysé pour maintenir celles qui sont essentielles, redimensionner ou renoncer à celles qui ne le sont pas.

De même, une évaluation de l'ensemble des installations communales est menée afin de vérifier la conformité aux normes environnementales (économies d'énergie) et handicap : là encore, l'objectif est de distinguer les équipements qu'il faut conserver (et éventuellement rénover) et ceux dont le maintien s'avère trop coûteux ou inutile, compte tenu des besoins de la commune.

Répartition des dépenses de fonctionnement par fonctions



Un contexte national et international difficile

Ce budget 2009 a été élaboré dans un contexte difficile :

- gel de la Dotation de Solidarité Urbaine, diminution sensible des dotations de l'Etat et des cofinancements des partenaires institutionnels (notamment le conseil général du Val d'Oise et la région Ile-de-France) ou encore baisse des droits de mutations... ;
- ensuite au niveau international avec une répercussion directe sur le budget des communes.

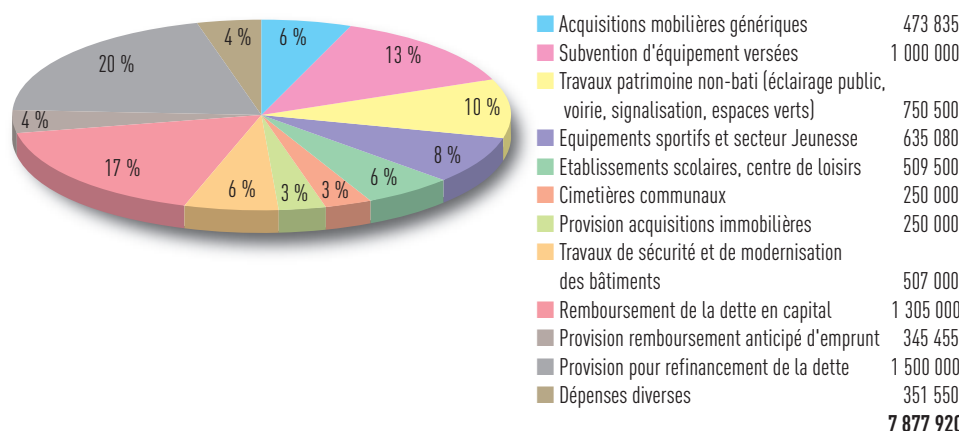
Plusieurs programmes d'investissement



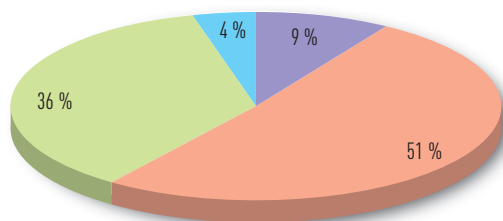
2009 verra enfin la mise au point de plusieurs programmes d'investissements à réaliser entre 2010 et 2013.

- la rénovation complète, dans le cadre d'un contrat régional, du complexe sportif Marcellin Berthelot (piscine et tennis couverts) ;
- la construction du nouveau terrain de football synthétique du complexe sportif Auguste Renoir ouvert prioritairement aux jeunes du quartier ;
- la reconstruction du centre socio-culturel des Chênes qui sera également intégrée au contrat régional ;
- le pôle culturel regroupant l'école municipale de musique et de danse Jacques Juteau et les ateliers de l'école de théâtre autour du théâtre Pierre Fresnay ;
- le transfert de la médiathèque des Passerelles et son regroupement avec le centre socio-culturel François Rude au quartier des Carreaux avec l'aide des crédits CUBAS.

Dépenses d'investissement BP2009 - Répartitions par types



Répartition des recettes de fonctionnement par chapitres



Produits du domaines et rétributions des services	2 821 165
Impôts et taxes	15 435 650
Dotations et subventions Etat/ organismes publics/région/département	11 081 445
Autres produits de gestion courantes (loyers communaux, redevances délégations de services publics) et exceptionnels	1 241 085
	30 579 345

Une politique budgétaire destinée à réduire les dépenses de fonctionnement

Si les projets pour les Ermontois restent ambitieux, la Municipalité inscrit sa politique budgétaire dans la réduction des dépenses de fonctionnement autour de trois objectifs forts.

- Le premier objectif est de privilégier les services à la population en limitant au maximum les dépenses qui ne correspondent pas prioritairement à ce critère. C'est le sens des évaluations de toutes les actions municipales et de leur maintien ou de leur remise en cause.
- Le deuxième objectif est de réduire les charges de fonctionnement dans les équipements (chauffage, éclairage) d'une part en supprimant les équipements obsolètes, d'autre part en rénovant les équipements conser-

vés. Bien entendu, les nouveaux équipements devront être tous aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE), les bâtiments communaux devront également être mis aux normes PHMR (Personnes Handicapées et/ou Mobilité Réduite) et énergétiques au plus tard en 2012. C'est le sens du plan d'évaluation immobilier lancé cet été et dont les préconisations seront suivies.

- Le troisième objectif est de maintenir sur cinq ans la masse salariale en la ramenant de 55 % actuellement (ce qui est néanmoins dans la norme de la strate démographique) à 53 % des dépenses de fonctionnement afin de dégager de nouvelles marges de financement pour les actions municipales.

Un budget 2009 élaboré dans un contexte budgétaire difficile et incertain

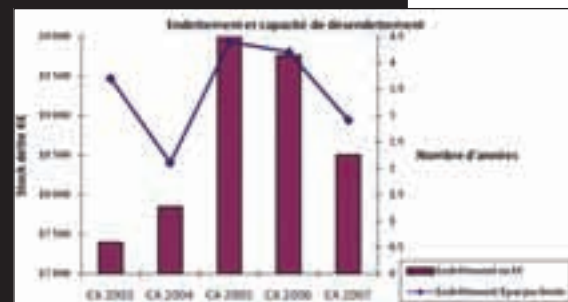
Une augmentation des dépenses « contraintes »

Le budget communal connaît, comme pour toute autre collectivité, de nombreuses dépenses « contraintes ». Les fluides (eau, gaz, électricité) représentent presque 1,5 million d'euros, soit 11,5 % des dépenses de fonctionnement, hors masse salariale. De la même façon, de nombreux contrats pèsent dans le budget, notamment

ceux relatifs à la sécurité et à la salubrité des voies et des bâtiments communaux : la maintenance de l'éclairage public, de la signalisation tricolore, des illuminations, de l'éclairage des installations sportives, des poteaux incendie, du chauffage des bâtiments et de la piscine mobilise – seule – presque 850 000 €, tandis que le marché de nettoyage des locaux et d'entretien de la vitrerie s'élève à 600 000 € par an.

La dette

La crise financière de la rentrée 2008 et les difficultés rencontrées par les organismes bancaires ont une incidence sur la gestion de la dette et le recours à l'emprunt. La commune d'Ermont, dont l'encours de la dette ne comporte aucun prêt de type spéculatif (produits structurés ou emprunts adossés à des devises étrangères par exemple) est donc moins exposée que d'autres collectivités. Pour 2009, le service de la dette s'établirait à hauteur de 860 000 € environ pour les intérêts et à 1 305 000 € au titre du remboursement du capital. Cette relative stabilité des charges financières résulte de la politique de désendettement conduite dès que possible par la Municipalité, notamment le remboursement anticipé de 1,1 M€, en novembre 2008, suite à l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement du compte administratif 2007. La somme supplémentaire dégagée par le report de la modification de la Dotation de Solidarité Urbaine sera intégralement consacrée au remboursement anticipé de la dette en 2009.



Dette	CA 2003	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007
Endettement (stock de dette en K €)	17 395	17 843	20 309	19 756	18 503
Ratios d'endettement					
Endettement en €/habitant	625	641	730	710	666
Capacité désendettement en années (endettement/épargne brute)	3,7	2,13	4,37	4,18	2,91
Endettement / recettes de fonctionnement	60 %	58 %	70 %	66 %	60 %
Annuité					
Annuité en K €	2 011	1 939	1 628	1 730	2 056
Annuité / recettes de fonctionnement	7 %	6 %	6 %	6 %	7 %



© Fotolia

DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE, L'ASSOCIATION DES CLUBS DES TENNIS D'ERMONT (ACTE) A MIS EN PLACE, DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF APRÈS LES COURS, UN PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE JULES FERRY. RENCONTRE AVEC JEAN-CLAUDE LUCCHINI, DIRECTEUR SPORTIF DU CLUB DE TENNIS D'ERMONT.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Du **tennis** au collège



« Assurer en toute équité à chaque élève, quel que soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel, l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture »* est l'objectif de la circulaire adoptée par le ministère de l'Éducation pour la rentrée 2007. Cette circulaire a été mise en place dans le but de proposer aux collégiens *un accompagnement éducatif hors temps scolaire*. Dans le souci de garantir au mieux l'égalité des chances pour tous, cet accompagnement propose trois domaines éducatifs :

- l'aide aux devoirs et aux leçons ;
- la pratique sportive ;
- la pratique artistique culturelle.

C'est dans cette optique que s'inscrit le partenariat entre le club de tennis d'Ermont et le collège Jules Ferry.

Magazine municipal : qu'est-ce qui a motivé ce partenariat ?

Jean-Claude Lucchini : cette directive m'a intéressé parce qu'elle permet de mettre en place un lien direct entre les écoles et les associations. Rapprocher le monde scolaire avec le milieu associatif a été ma première motivation. C'est aussi un très bon moyen de faire connaître le tennis qui est le premier sport individuel en France et regroupe, sur le plan national, 1,2 million de licenciés.

Quel sont vos objectifs ?

Dans un premier temps, l'objectif est de permettre

Le tennis apprend aux jeunes à développer des capacités motrices, à adopter une hygiène de vie et enfin à respecter des règles, comme dans toute activité sportive.

aux collégiens qui ne pratiquent pas ou peu de sport de découvrir le tennis. Nous contribuons ainsi à leur éducation sportive par le développement de leurs capacités psychomotrices, par le respect des règles et en les sensibilisant à une hygiène de vie. Le tennis, sport de duel où deux à quatre joueurs séparés par un filet s'affrontent par l'intermédiaire d'une balle, implique l'utilisation de tactiques variées. Cette activité physique et sportive permet donc d'apprendre à se maîtriser pour rester "agressif", lucide et précis à la fois. En fin de cycle, nous souhaitons qu'ils atteignent une maîtrise technique et tactique suffisante pour pratiquer en autonomie.

Dans un second temps, le partenariat avec une structure scolaire permet au club de tennis d'Ermont de promouvoir le tennis, la culture du tennis, de développer le sport auprès d'un nouveau public, de lui faire découvrir la vie associative puisqu'il vient pratiquer au club. En effet, le statut du club permet un échange social et convivial. C'est un lieu de vie qui permet de rencontrer des gens. C'est également un lien entre les générations et les familles.

Nous pensons ainsi jouer nos rôles éducatifs, associatifs et citoyens en participant directement à la vie de la cité.

Dans un futur proche, disposant d'outils pédagogiques particulièrement adaptés aux plus jeunes, nous souhaitons mettre en place un partenariat avec les maternelles.

Quel est le public concerné ? Comment se déroulent les cours ?

Comme nous l'avons évoqué, le public concerné rassemble des élèves « volontaires » de la 6^{ème} à la 3^{ème} du collège Jules Ferry. Les cours se déroulent après le temps scolaire, le mardi et le vendredi, de 16 h à 17 h, au complexe sportif Marcellin Berthelot. Il y a deux groupes par session, encadrés par deux professionnels. Les élèves ont un matériel à disposition (balles, raquettes) adapté en fonction de leur niveau afin qu'ils ne soient pas en situation d'échec. Les cours commencent par un échauffement puis les élèves sont mis en situation pour favoriser les échanges (un contre un) afin de maîtriser la trajectoire d'un service, d'un coup droit ou d'un revers.

D Rencontre avec les collégiens



Quatre collégiens nous expliquent pourquoi ils ont choisi la pratique d'une activité sportive et ce que cela leur apporte.

Steeve (6^{ème}) : « J'ai choisi le tennis car j'en ai déjà fait auparavant et le collège nous l'a proposé. J'ai appris à perfectionner mon revers. »

Laila (5^{ème}) : « C'est notre professeur de sport qui nous l'a conseillé. J'ai accepté parce que c'était une façon de connaître un nouveau sport et surtout de le pratiquer avec une amie. Ça permet de nous voir plus et de faire du sport en même temps. »

Nassim (6^{ème}) : « Mes parents ont souhaité que je fasse deux activités : l'aide aux devoirs après les cours et une activité sportive. Je ne savais pas jouer au tennis. Aujourd'hui, je maîtrise mon revers, le coup droit et le service. J'ai choisi de faire une activité sportive parce que je n'aime pas ne rien faire. Le tennis m'apprend à contrôler et à coordonner mes gestes et donc mon corps. Si je pouvais, j'en ferais tous les jours. »

Lilly (5^{ème}) : « J'en ai fait par le biais des contrat découvertes Sport et Culture en classe de primaire et, comme c'est un sport qui me plaisait, j'ai voulu continuer. Notre professeur de sport nous a parlé de la possibilité de faire une activité sportive après les cours, le choix a vite été fait d'autant plus que je le fais avec une copine. Ce qui est bien, c'est que c'est à la fois un loisir et un sport. Nous apprenons à nous échauffer ensemble puis à échanger par deux. »

* Cf. circulaire n°2007-011 du 09 janvier 2007 sur la préparation de la rentrée 2007.

Association des Clubs des Tennis d'Ermont (ACTE)

Complexe sportif Marcellin Berthelot
11 rue Berthelot – 95 120 Ermont
01 34 15 25 00

Collège Jules Ferry

15 bis rue Maurice Berteaux – 95120 Ermont
01 34 15 89 14

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

L'ASSOCIATION POUR
LE DÉVELOPPEMENT DES
SERVICES DE SOINS INFIRMIERS
À DOMICILE (ADSSID) DU
VAL D'OISE PROPOSE DES SOINS
PARAMÉDICAUX LA NUIT AU
DOMICILE DES PERSONNES
DÉPENDANTES DE 60 ANS ET
PLUS. UNE PREMIÈRE SUR
LE PLAN NATIONAL.



© Fotolia

L'Equipe Paramédicale Itinérante Nocturne A Domicile évite l'hospitalisation, maintient la sécurité à domicile, rassure la famille et accompagne les fins de vie.

ADSSID Soins de nuit à domicile

« Une prise en
charge « EPINAD »
évite parfois une
hospitalisation
toujours coûteuse. »

Créée en 1983, l'ADSSID gère un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de jour pour les personnes âgées désirant être soignées à domicile. A la suite de la canicule de 2003, l'ADSSID a mis en place une Equipe Paramédicale Itinérante Nocturne A Domicile (EPINAD) composée d'une équipe d'infirmiers(ères) et d'aides-soignant(e)s diplômé(e)s. Ces professionnels dispensent, entre 21h et 7h, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort, des soins infirmiers techniques, des soins de prévention et d'accompagnement de fin de vie. Ces soins s'adressent aux personnes dépendantes de 60 ans et plus.

Les objectifs

La mise en place de soins de nuit avec cette équipe répond à plusieurs objectifs :

- continuer les soins infirmiers de jour (technique/nursing/prévention/accompagnement) ;

- soulager les structures sanitaires (passage aux urgences sans hospitalisation) ;
- surveiller la personne âgée sur le plan clinique ;
- améliorer la qualité de vie des aidants en évaluant les besoins ;
- participer au dépistage de situations à risque (risque de chute, de fugue...).

Les soins dispensés sont pris totalement en charge par l'Assurance maladie, que l'assuré(e) soit exonéré(e) ou non du ticket modérateur. Il n'y a donc pas d'avance de frais à faire.

Association pour le Développement des Services de Soins Infirmiers à Domicile (ADSSID)

1 rue du Puits Miville

95110 Sannois

Contact : **Catherine Doumeck**

06 79 38 87 06 (de 21 h à 7 h)



Bénévolat

Le conseil général du Val d'Oise met à votre disposition un nouvel espace dédié au bénévolat afin de mettre en contact associations et bénévoles : l'Agence du Bénévolat Val d'Oise. De nombreuses associations valdoisiennes recherchent des bénévoles afin de mener une action plus efficace sur le terrain. L'Agence du Bénévolat permet aux associations valdoisiennes de s'inscrire gratuitement sur le site internet www.espacebenevolat.org, d'y afficher leurs offres de missions et aux bénévoles d'y répondre.

Agence du Bénévolat Val d'Oise Conseil général du Val d'Oise

2 avenue de la Palette
BP 10215
95024 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 25 14 82 - 06 70 92 69 31
agencedubenevolat@valdoise.fr

Permanence relais

(consultez l'Agence du Bénévolat Val d'Oise)
Centre de Service aux Associations (CSA 95)

Maison des Comités
106 rue des Bussys
95600 Eaubonne
Il est conseillé de prendre rendez-vous aux numéros ci-dessus.
www.valdoise.fr – rubrique Aider/S'entraider

- Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS – niveau IV) : ce brevet vise des postes d'animateur à responsabilité (de projets, d'équipes...). Prochaine session : septembre 2009 (Val d'Oise et Yvelines) ;
- Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS – niveau III) : ce diplôme donne la possibilité d'occuper des postes de coordinateur de services jeunesse, d'adjoint de direction au sein d'associations de jeunesse, établissements d'hébergement de personnes âgées, en voie de marginalisation.

Prochaines sessions : février 2009 et février 2010 (Val d'Oise et Yvelines).

Institut de Formation du CPCV Ile-de-France

7 rue du Château de la Chasse
95390 Saint-Prix
01 34 27 46 46/51
Fax : 01 34 27 46 48
cpcv@cpcidf.asso.fr

Médiation Val d'Oise

L'association Médiation Val d'Oise offre un espace d'écoute, de dialogue et de liberté aux personnes confrontées à des situations difficiles dans les domaines familial, civil et social. Des groupes de paroles pour les adolescents sont notamment organisés une fois par mois. Les prochaines permanences auront lieu au centre socio-culturel des Chênes (9 rue Utrillo). Les prochaines rencontres auront lieu les mardis 6 janvier et 3 février de 17 h à 18 h, pour les 6^{èmes} et 5^{èmes} et de 18 h à 19 h, pour les 4^{èmes} et 3^{èmes}. Pour les parents d'Ermont, un soutien à la parentalité et à la conjugalité se tiendront les vendredis 9 janvier et 6 février de 18 h 30 à 20 h 30. Entrées libres.

Médiation Val d'Oise

27 place Bartholdi
95120 Ermont
01 34 15 17 50 – Fax : 01 34 15 08 70
mediationvaldoise@orange.fr
www.mediationvaldoise.fr

Animateur ? Un métier !



© Fotolia

Devenir animateur professionnel est possible grâce à la formation en alternance mise en place par le CPCV. Trois diplômes sont proposés :

- le Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT – niveau V) qui est le premier niveau de qualification professionnelle pour devenir animateur. Prochaines sessions : janvier 2009 (Val d'Oise) et septembre 2009 (Yvelines) ;

Point de vue de Martine Ternisien, directrice de l'ADSSID



« Dans un futur proche, je souhaite développer le concept EPINAD et le faire connaître à toutes les personnes âgées. Tant la population que les professionnels ont besoin de savoir que nous existons. Nous sommes convaincus de répondre aux besoins des familles parfois épuisées, de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile tout en étant bien soignées, mais aussi de contribuer à la maîtrise des dépenses de santé. Une prise en charge « EPINAD » évite parfois une hospitalisation toujours coûteuse. »

Vous êtes une association et souhaitez apporter des modifications sur les informations vous concernant sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, envoyez vos demandes sur associations@ville-ermont.fr

SPECTACLES

Écoutons avec les yeux et les

Saison jeune public

Du sirop dans l'eau

Danse et images dès 3 ans

Lili et Lala partent à la recherche de leur compagnon de jeu, Bubulle le poisson rouge. Elles vont participer à un défilé d'animaux en fanfare, boire le thé au Portugal, danser dans les champs en compagnie des insectes...



© F. De Baillencourt

À travers un chemin ludique et poétique, ce spectacle donne à voir aux jeunes spectateurs les fondamentaux de la danse contemporaine.

Dimanche 18 janvier à 16 h

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

Léon le nul

De Francis Monty (Québec)

Théâtre dès 9 ans

Entre deux mauvaises rencontres à l'école et les interventions d'une mère exaspérée, Léon mange des clous en cachette. Léon le nul, comme les autres enfants se plaisent à l'appeler, rêve de devenir un train, plus grand et plus puissant que tout le monde.



© Y. Renaud

Samedi 24 janvier à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

Toutes les souris rongent les murs

Conte et théâtre d'objets dès 6 ans d'Agnès Millet

Deux colporteurs d'histoires encombrés de leurs valises viennent présenter un conte traditionnel : Cillette, la petite souris, doit épouser le plus puissant de l'univers, se marier avec lui et avoir beaucoup d'enfants. C'est son papa qui lui a dit en rêve. Et après ?... que se passe-t-il après la dernière page des contes...

Créé au début des années 80, ce texte jeune public « féministe » oscille entre le conte initiatique et la farce.

Mardi 27 janvier à 20 h 30

Mercredi 28 janvier à 14 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

**Répétition publique,
le jeudi 22 janvier à
18 h 30 à la Chapelle
de Cernay**

Smoking Chopin **COMPLET**

Concert loufoque par Thomas et Lorenzo

Vendredi 9 janvier à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 9,50 €

Heureux qui comme Ulysse

Théâtre musical

Création par la Cie Les Fous à réaction [associés] (cf. article p. 24)

Vendredi 16 janvier à 20 h 30

Centre socio-culturel des Chênes

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

Voix Célestes

Franck, Liszt, Berlioz et les autres
Par la Fondation Royaumont



Le programme *Voix Célestes* met en lumière les œuvres d'inspirations religieuses les plus significatives. Il propose une redécouverte d'un pan de la littérature musicale vocale sacrée associée à

l'orgue : pièces de grands maîtres qui lui doivent une part de leur renommée tels que Gounod, Berlioz, Liszt.

Vendredi 23 janvier à 20 h 30

Eglise des Chênes

T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 9,50 €

Horaires des réservations

(au théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15 h 30 – 18 h 30.

Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h.

Vendredi : 15 h 30 – 19 h.

Samedi : 10 h – 13 h 30.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta

01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**



oreilles !

Ermont soutient les amateurs

Musée ô musée

D'après Jean-Michel Ribes

Par les Comédiens de Bonne Foi (Auvers-sur-Oise)

Adaptation de *Musée haut, musée bas* de Jean-Michel Ribes.

Vendredi 30 janvier à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

La flûte enchantée

D'après l'opéra de Mozart

Opéra de tréteaux par Comédiens et compagnie



Transformer le célèbre opéra de Mozart en "commedia dell'arte in musica", avec un quintette à vent et un accordéon, il fallait oser ! Comédiens et compagnie a réussi son pari en créant une *Flûte enchantée* à la croisée de l'opéra de chambre et du théâtre populaire.

Dimanche 1^{er} février à 16 h

Théâtre Pierre Fresnay

T.P. : 20 € ; T.R. : 17 € ; Carte : 15 €

Ancienne modernité

Spectacle musical par le groupe Tuyo (Québec)

Cet ensemble de musique de musique actuelle construit, crée et joue sur des instruments inventés. Ce spectacle, complet, est nourri des œuvres de Fritz Lang, de Jacques Tati, de Jules Verne, de Luigi Russolo et de John Cage.



Vendredi 6 février à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

T.P. : 11 € ; T.R. : 9 € ; Carte : 7,50 €

CINÉMA

Plein tarif : 5, 10 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **3,90 €**

Ciné-jeunesse : 2,60 €

Les grandes personnes



Comédie dramatique d'Anna Novion
Avec Jean-Pierre Darroussin, Anaïs Demoustier, Judith Henry...
Durée : 1 h 24

© Miroir

Chaque été, pour l'anniversaire de sa fille Jeanne, Albert l'emmène visiter un nouveau pays d'Europe. Pour ses 17 ans, il choisit une petite île suédoise. Mais voilà que la maison louée est déjà occupée par Annika, la propriétaire des lieux et Christine, une amie française. Les vacances soigneusement organisées vont alors prendre un tout autre tournant.

Mercredi 7 janvier à 18 h & 20 h 45

Two Lovers en V.O.



Drame de James Gray
Avec Joaquin Phoenix, Gwyneth Paltrow, Vinessa Shaw...
Durée : 1 h 50

© Wall Street International

Leonard hésite entre suivre son destin et épouser Sandra, la femme que ses parents lui ont choisie, ou se rebeller et écouter ses sentiments pour sa nouvelle voisine, Michelle, belle et volage, dont il est tombé éperdument amoureux. Entre la raison et l'instinct, il va devoir faire le plus difficile des choix...

Mercredi 14 janvier à 18 h & 20 h 45

Musée haut, musée bas



Comédie de Jean-Michel Ribes
Avec Michel Blanc, Victoria Abril, Pierre Arditi...
Durée : 1 h 33

© Warner Bros France

Mosaïque de personnalités et de personnages, ce film est le portrait de ce peuple des musées, chaque jour plus nombreux, qui vient visiter, se réfugier ou travailler dans ce lieu de folie, de liberté et d'imaginaire et y jouer une fois de plus la comédie humaine parfois jusqu'au burlesque.

Mercredi 21 janvier à 18 h & 20 h 45

Nouveau tarif pour les courts-métrages : 2,20 €

Pour elle



Thriller de Fred Cavayé
Avec Vincent Lindon, Diane Kruger, Lancelot Roch...
Durée : 1 h 36

© Jean-Marc Lévy

Lisa et Julien sont mariés et mènent une vie heureuse et sans histoire avec leur fils, Oscar. Mais leur vie bascule, quand un matin la police vient arrêter Lisa pour meurtre. Elle est condamnée à 20 ans de prison. Persuadé de l'innocence de sa femme, Julien décide de la faire évader. Jusqu'où sera-t-il prêt à aller "pour elle" ?

Mercredi 28 janvier à 18 h & 20 h 45

Burn After Reading en V.O.



Comédie de Joel Coen, et Ethan Coen
Avec George Clooney, Brad Pitt, Frances McDormand...
Durée : 1 h 35

© Studio Canal

Alors qu'il travaille à l'écriture de ses mémoires, un ex-agent de la CIA perd le disque dur contenant son texte. Celui-ci se retrouve entre les mains de deux employés d'une salle de gym qui, croyant qu'il s'agit de documents secrets, vont tenter de les vendre pour s'offrir une opération de chirurgie esthétique.

Mercredi 4 février à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Laban, le petit fantôme



Film d'animation de Lasse Persson, Per Ahlin, Alicja Jaworski
Durée : 44 min
Pour les enfants de 3 à 6 ans

© Les films du passé

Laban vit au château Froussard avec ses parents et sa petite sœur, Labolina. Bien sûr, comme dans tous les châteaux habite aussi une famille royale et surtout le petit Prince Sottise, son meilleur ami. Bref, tout ce qu'il y a de plus normal pour un château hanté sauf que... Laban, le petit fantôme, a peur du noir !

Mercredi 7 janvier à 14 h 30

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA MUNICIPALITÉ ET LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE ONT TISSÉ DES LIENS PARTICULIERS AVEC DES COMPAGNIES ARTISTIQUES (C^{IES} FOND DE SCÈNE, C^{IE} LES GENS DE... ET NOUVELLEMENT, C^{IE} NAGANANDA). LA C^{IE} LES FOUS À RÉACTION [ASSOCIÉS] FAIT ÉGALEMENT PARTIE DE CES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS. RENCONTRE AVEC L'UN DE SES METTEURS EN SCÈNE, VINCENT DHELIN.



Un exemple d'atelier donné par la C^{ie} Les Fous à réaction [associés] avec l'Ecole des Consommateurs, en juin 2008.

RÉSIDENTE ET COMPAGNONNAGE

La C^{ie} Les Fous à réaction [associés]

Les Fous à réaction [associés] sont déjà venus à Ermont à plusieurs reprises avec *La dent noire*, *La peau d'Elisa* et *Les Inavouables*. Cette saison, ils proposent deux spectacles : le premier, le 16 janvier, *Heureux qui comme Ulysse* et, le deuxième, pour les enfants dès 8 ans, *Mon nom est personne* en avril prochain.

Comment la compagnie fonctionne-t-elle ?

Nous avons longtemps travaillé dans la même ville (Armentières) et notre rapport avec le public a constamment évolué. Nous cherchons à entretenir des rapports différents avec les spectateurs et à atteindre un public peu habitué des salles de théâtre. Nous avons pris l'habitude de fréquenter les auteurs contemporains mais ce n'est pas un choix exclusif. Nous vivons le théâtre comme un lieu de confrontations des idées, des textes (anciens et nouveaux), des esthétiques, lieu où l'on prend les choses à bras le corps, où l'on rêve et interroge le monde moderne.

Vous présentez à Ermont *Heureux qui comme Ulysse* en janvier et *Mon nom est personne* en avril. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Ce sont deux créations différentes qui ont comme point commun le thème d'Ulysse et de *L'Odyssée*. Le premier est une forme légère que nous allons jouer en dehors des théâtres. Le deuxième, *Mon nom est personne*, s'adresse à un public familial (dès 8 ans).

Cette année, vous proposez des ateliers avec le centre socio-culturel des Chênes en partenariat avec la Direction de l'Action Culturelle. En quoi cela consiste-t-il ?

Ces ateliers tourneront autour du même thème : Ulysse. Par exemple, nous pourrions travailler autour du personnage de Pénélope avec les femmes ou de Télémaque avec les enfants. Le sujet sera décidé avec les participants. La finalité de ces ateliers sera de présenter leur travail lors du repas annuel du centre socio-culturel des Chênes. Les séances sont ouvertes à tous.



Un autre type d'atelier donné par la C^{ie} : l'école de cirque de Lomme.

“Nous essayons ainsi de faire voyager la culture à travers la ville et d'amener les gens à venir dans les théâtres.”

Vincent Dhelin, metteur en scène de la C^{ie} Les Fous à réaction [associés].

Les Fous à réaction [associés]

4 square Victor Hugo
59280 Armentières
03 20 48 21 12

Ermont-sur-Scènes

3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :

01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : **01 30 40 12 12**

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : **01 30 72 66 66**.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix
De 19 h à minuit : **06 20 79 84 93** - **06 18 03 91 35**
Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - Ermont

Tél. : 01 30 72 94 60 - Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30.

Mardi : 8 h - 12 h et 13 h - 23 h.

Mercredi, jeudi et vendredi : 8 h - 19 h 15.

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30.

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au **01 30 72 38 53**.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie
bâtiment A, **vendredi 16 janvier de 17 h 30 à 18 h**.

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A

les mardis 13 janvier et 10 février 2009

Secteur B

les mercredis 14 janvier et 11 février 2009

Secteur C

les jeudis 15 janvier et 12 février 2009

Secteur D

les vendredis 16 janvier et 13 février 2009

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites

www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Emmaude - Eco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouvertures jusqu'au 31 mars 2009

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com



Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h-12 h 30 et 14 h-17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDA) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à

19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Octobre

Le 6 : Selyan Aït Ouamara.
Le 9 : Paul Jentzer.
Le 18 : Oriane Bernard.
Le 19 : Mohamed-El Mansour Diop.
Le 23 : Alpha Diaby.
Le 30 : Énora Dunais - - Portron.

Novembre

Le 4 : Sarah Perros - - Deseille.
Le 5 : Clara Inacio.
Le 6 : Guillaume Logereau ; Zakaria Samid.
Le 9 : Yohann Dabon - - Bitton.
Le 12 : Amine Hafyane ; Lucie Palu.
Le 16 : Ismaïl Diakité ; Terry Georges.
Le 21 : Ramzi Chekroune.
Le 24 : Dylan Pemartin.
Le 26 : Adam Slifi.

Décès

Octobre

Le 04 : Sayima Saddique épouse Riaz (27 ans).
Le 11 : Michèle Joffin épouse Kinderf (71 ans).
Le 12 : George Steinhäuser (82 ans).
Le 20 : Tony Edy (34 ans).
Le 22 : Renée Morgeaux épouse Moreau (78 ans).
Le 23 : Mario Maccari (71 ans).
Le 29 : Nathalie Marchandise (40 ans).

Novembre

Le 7 : Eliane Lancery (48 ans).
Le 8 : André Charrette (80 ans) ; Pierre Verschaeve (85 ans).
Le 16 : André Hennard (75 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

CONSEILS DE QUARTIER :

la démocratie locale a encore des progrès à faire

La charte des conseils de quartier a été soumise au vote du conseil municipal du 20 novembre dernier. M. le Sénateur-Maire avait promis au groupe Générations Ermont d'examiner avec l'opposition municipale la Charte et la composition des Conseils de quartier. Il ne l'a pas fait.

Il est regrettable que la majorité municipale ait choisi de limiter cet exercice démocratique au strict minimum. Les conseils de quartier ont été constitués sans concertation préalable et avant même le vote de la charte régissant leur organisation.

Générations Ermont considère que les conseils de quartier doivent être ouverts à tous ceux qui sont intéressés par la vie publique et permettre de faire émerger les forces vives du quartier. Ce sont des espaces d'information sur la gestion communale, de concertation et de construction de la décision politique.

Générations Ermont souhaite vivement que les conseils de quartier aient les moyens de jouer pleinement leur rôle. Mais la charte proposée par la majorité municipale ne répond pas à ces attentes. Ainsi, la règle de 20 membres imposée à tous les quartiers nous semble trop rigide. Nos quartiers devraient avoir tout loisir d'élargir le cercle, de faire participer tous ceux qui en ont l'envie et la détermination.

Les différents critères qui président à l'acceptation des candidatures montrent une certaine opacité parce qu'ils sont suivis de trois points de suspension qui veulent tout dire et rien dire. Finalement, indiquer que Monsieur le Maire décide des candidatures au conseil de quartier aurait été plus en rapport avec la réalité. La fréquence des réunions - deux par an plus une réunion publique - est-elle adaptée à la vie de nos quartiers ? Si nos concitoyens souhaitent s'exprimer, il ne faudra pas rater le coche...

Le groupe Générations Ermont a toutefois réussi à faire accepter l'une de ses propositions : désormais les conseils de quartiers pourront saisir le conseil municipal pour toute question d'intérêt local. C'est offrir à nos concitoyens la possibilité de créer de l'initiative en matière de politique locale.

La méthode de concertation sur les conseils de quartier ne satisfaisait pas aux exigences de la démocratie participative, c'est ce qui nous a amené à nous abstenir lors du vote de la charte des conseils de quartier. Vous pouvez cependant compter sur les élus du groupe Générations Ermont pour être actifs dans ces conseils et pour participer, à vos côtés, à l'amélioration de la vie des quartiers de notre ville.

Les élus de Générations Ermont : Mathias TROGRIC, Christophe RODRIGUES, Estelle LÊ, Talal KHIYACHI, Marine GILBERT, Zahia LEBBAZ
mathias.trogric@generations-ermont.fr

www.generations-ermont.fr



Noix célestes

Franck, Liszt, Berlioz et les autres
orgue et voix

En partenariat avec la Fondation Royaumont
Yoko Takeuchi et Hélène Richer (sopranes)
Marco Cortinovis (orgue)

Vendredi 23
janvier 20h30

Eglise de Chênes
Route de Saint-Leu-La-Forêt

Réservations : Ermont-s/Scènes au 01 34 44 03 80

VILLE d'ERMONT



royaumont

Ermont-s/Scènes

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le « Club le Bel Age »

Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Lundi 5

14 h : conférence *Les Grecs en occident, les grands sites d'Italie du Sud et de Sicile* au théâtre Pierre Fresnay. *Action Culturelle*

Mardi 6

14 h : conférence *La saga des Rois Mages*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

17 h – 18 h : groupe de paroles pour les 6^{èmes} et 5^{èmes} au centre socio-culturel des Chênes. *Médiation Val d'Oise*

18 h – 19 h : groupe de paroles pour les 4^{èmes} et 3^{èmes} au centre socio-culturel des Chênes. *Médiation Val d'Oise*

Mercredi 7

10 h 30 : contes pour les 6 ans et plus. *Médiathèque André Malraux*

11 h 45 : visite-conférence au Musée d'Art Moderne de la ville de Paris pour l'exposition Raoul Dufy. *Action Culturelle*

14 h 30 : *Laban, le petit fantôme*, pour les enfants de 3 à 6 ans. *Cinéma Pierre Fresnay*

14 h 30 – 17 h : rencontres intergénérationnelles. *Action Educative et CCAS*

18 h & 20 h 45 : comédie dramatique avec *Les grandes personnes*. *Cinéma Pierre Fresnay*

Jeudi 8

12 h 50 : randonnée pédestre. *RSP*

18 h 30 : conférence *Le centenaire de la naissance du Futurisme* au théâtre Pierre Fresnay. *Action Culturelle*

Vendredi 9

18 h 30 – 20 h 30 : groupe de paroles pour tous les parents d'Ermont au centre socio-culturel des Chênes. *Médiation Val d'Oise*

20 h 30 : humour et musique avec *Smoking Chopin* au théâtre de l'Aventure. *Ermont-sur-Scènes*

Dimanche 11

8 h 45 : randonnée.

Groupe pédestre de la MJC

12 h : vœux de M. le Maire aux Seniors de la résidence Jeanne d'Arc. *CCAS*

Lundi 12

14 h : conférence *Paris vue par les Impressionnistes* au théâtre Pierre Fresnay. *Action Culturelle*

Du 13 au 16

Ramassage des encombrants selon secteur. *Syndicat Emeraude*

Mercredi 14

9 h 30 : contes pour les 6 ans et plus.

Bibliothèque annexe "Les Passerelles"

14 h 30 : conférence *Découverte du Monde sur les abeilles* au théâtre Pierre Fresnay. *Ermont-sur-Scènes*

14 h 30 – 17 h : rencontres intergénérationnelles. *Action Educative et CCAS*

18 h & 20 h 45 : drame avec *Two Lovers en V.O.* *Cinéma Pierre Fresnay*

Jeudi 15

8 h 45 : randonnée.

Groupe pédestre de la MJC

9 h : randonnée pédestre. *RSP*

9 h – 12 h : permanence *Ami Services* au CCAS. *Ami Services*

14 h 30 : vœux du maire et thé dansant des seniors à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. *CCAS*

Vendredi 16

20 h 30 : théâtre musical avec *Heureux qui comme Ulysse* au centre socio-culturel des Chênes. *Ermont-sur-Scènes*

Samedi 17

10 h 45 : visite-conférence au Grand Palais pour l'exposition *Picasso et les maîtres*. *Action Culturelle*

15 h 30 : vœux de M. le Maire aux Seniors de la résidence "Les Primevères". *CCAS*

Dimanche 18

16 h : danse et images dès 3 ans avec *Du sirop dans l'eau* au théâtre de l'Aventure. *Ermont-sur-Scènes*

Lundi 19

14 h : conférence *Les Grecs en occident, les grands sites d'Italie du Sud et de Sicile* au théâtre Pierre Fresnay. *Action Culturelle*

Mardi 20

13 h : visite des coulisses du Théâtre de l'Athénée. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 21

10 h 30 : contes pour les 3-5 ans. *Médiathèque André Malraux*

11 h : exposition *Sous l'empire des crinolines* au musée Galliera. Club « Le Bel Age »

18 h & 20 h 45 : comédie avec *Musée haut, musée bas*. *Cinéma Pierre Fresnay*

Jeudi 22

9 h : randonnée pédestre. *RSP*

18 h 30 : conférence *Fémininmasculin, scénario d'un nouveau genre* à la médiathèque municipale André Malraux. *Action Culturelle*

Vendredi 23

9 h 30 – 11 h 30 : réunion d'information sur le dépistage du cancer du sein et de l'intestin au centre socio-culturel des Chênes.

Service municipal Prévention Santé

Samedi 24

20 h 30 : théâtre dès 9 ans avec *Léon le nul* au théâtre de l'Aventure. *Ermont-sur-Scènes*

Dimanche 25

8 h 45 : randonnée.

Groupe pédestre de la MJC

Lundi 26

14 h : conférence sur la ville de Troyes au théâtre Pierre Fresnay. *Action Culturelle*

Mardi 27

9 h 30 – 11 h 30 : réunion d'information sur le dépistage du cancer du sein et de l'intestin au foyer du théâtre Pierre Fresnay.

Service municipal Prévention Santé

14 h : conférence *Louis Augustin Bosc, naturaliste du XVII^{ème} siècle*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

20 h 30 : conte et théâtre d'objets avec *Toutes les souris rongent les murs* au théâtre de l'Aventure. *Ermont-sur-Scènes*

Mercredi 28

9 h 30 : contes pour les 3-5 ans.

Bibliothèque "Les Passerelles"

14 h 30 : conte et théâtre d'objets avec *Toutes les souris rongent les murs* au théâtre de l'Aventure. *Ermont-sur-Scènes*

14 h 30 – 17 h : rencontres intergénérationnelles.

CCAS et Action Educative

18 h & 20 h 45 : thriller avec *Pour elle*. *Cinéma Pierre Fresnay*

Jeudi 29

8 h 45 : randonnée.

Groupe pédestre de la MJC

18 h 30 : conférence *Coup de projecteur sur la scène internationale*, au théâtre Pierre Fresnay. *Action Culturelle*

Vendredi 30

20 h 30 : théâtre avec *Musée ô musée* dans le cadre des *Scènes aux Amateurs* au théâtre de l'Aventure. *Ermont-sur-Scènes*

Dimanche 1^{er} février

16 h : opéra de tréteaux avec *La flûte enchantée* au théâtre Pierre Fresnay. *Ermont-sur-Scènes*

Associations

- > Amis services
01 39 59 22 33
- > Club des retraités
« Tambour Battant »
01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »
01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Age »
01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC
01 34 13 76 65
- > Maison des Jeunes et de la Culture
01 34 15 73 31
- > Médiation Val d'Oise
01 34 15 17 50
- > Retraite Sportive du Paris
01 39 60 67 63

Services municipaux

- > Action Culturelle
01 30 72 37 11
- > Action Éducative
01 30 72 38 32
- > Bibliothèque "Les Passerelles"
01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes
01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat – 01 34 44 24 60
- > Communication, Documentation & Archives – 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau
01 34 15 51 14
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure)
01 34 44 03 80
- > État civil/Élections
01 30 72 38 24/25
- > Jeunesse – 01 34 44 10 30
- Point Cyb – 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes
01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse
01 34 44 27 30
- CMEJ – 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux
01 34 44 19 99
- > Petite Enfance
01 30 72 37 95
- > PLU – 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale
01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier – 01 30 72 38 21
- > Prévention Santé
01 30 72 37 95
- > Relations Publiques
01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux
01 30 72 31 90
- > Sports – 01 34 44 27 31/32
- > Urbanisme – 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt – 01 34 44 16 70
- > Syndicat Emeraude
01 34 11 92 92